

# GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – AMENDEMENT

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé	Date	Heure	Numéro	Département(s)
	25.05.2022	8h49		DDTE
Annule et remplace				

<b>Auteur(s) : Groupe socialiste</b>		<b>Lié à</b> (obligatoire) : ad 22.143
<b>Titre : Amendement à la recommandation du groupe UDC 22.143, du 24 mars 2022, Le Pôle de développement économique de La Tène, fausse bonne idée ?</b>		
<b>Contenu :</b> <i>Aucun permis de construire ne sera délivré en lien avec le pôle économique de La Tène avant qu'un rapport d'information ait été transmis au Grand Conseil et que ce dernier ait pu en débattre. Ce rapport documentera les aspects écologiques, économiques, territoriaux et de sécurité alimentaire et dressera l'état de réalisation de chaque pôle économique d'intérêt cantonal et régional en documentant notamment la surface équipée, respectivement construite, le nombre d'emplois à l'hectare, le taux de motorisation des employé-e-s ainsi que le nombre de plans de mobilité d'entreprise et de site.</i>		
<b>Motivation</b> (facultatif) :		

<b>Auteur ou premier signataire : prénom, nom</b> (obligatoire) : Jonathan Greillat		
<b>Autres signataires</b> (prénom, nom) :	<b>Autres signataires suite</b> (prénom, nom) :	<b>Autres signataires suite</b> (prénom, nom) :
Romain Dubois	Antoine de Montmollin	Stéphanie Skartsounis
Jasmine Herrera	Emma Combremont	Christine Ammann Tschopp
Manon Roux	Céline Barrelet	Patrick Erard
Marie-France Vaucher	Adriana Ioset	Niels Smith
Sarah Blum	Richard Gigon	